

Who rules the Net?

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 16 octobre 2007

<https://www.bortzmeyer.org/who-rules-the-net.html>

Auteur(s) : Adma Thierer, Clyde Wayne Crews

ISBN n°1-930865-43-0

Éditeur : Cato

Publié en 2003

La question de savoir qui doit diriger l'Internet n'a pas cessé de poser depuis que ce réseau de réseaux a cessé d'être un jouet ultra-subsventionné, pour devenir un espace public, soumis à toutes les règles de la politique et du droit. Ce livre nous donne un point de vue très états-unien sur la question.

En effet, dans des discussions comme à l'ICANN ou bien à l'IGF, on parle le langage diplomatique. On ne dit pas franchement ce que l'on veut, encore moins ce que l'on fait. Dans ce livre, par contre, son éditeur, l'Institut Cato, un centre de réflexion sur la politique, très marqué à droite, l'Institut Cato, donc, ne prend pas de gants.

Ainsi, l'article de Christopher Cox, "*« Establishing global Internet freedom »*" est un point de vue impérialiste classique, appelant à établir les mêmes règles qu'aux États-Unis, partout dans le monde, par la force si nécessaire.

Tous les auteurs ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde pour tout. Ainsi, le livre contient une discussion lancée par Jack Goldsmith, qui s'oppose fortement à ce qu'il nomme la « cyber-anarchie », c'est-à-dire l'idée comme qui l'Internet serait un espace radicalement nouveau, où les lois et autres règles humaines traditionnelles ne pourraient ou ne devraient pas s'appliquer. Goldsmith s'oppose vigoureusement à ce point de vue et estime au contraire qu'il n'y a pas de changement de fond dans la politique et le droit, malgré Internet.

Dans le même livre, David Post s'oppose à cette théorie. Post est un tenant de la thèse « exceptionnaliste » qui dit que l'Internet est un espace radicalement nouveau et qu'on ne peut pas espérer y faire appliquer la loi de la même façon.

Il est amusant de constater que certains problèmes juridiques posés par le caractère international d'Internet étaient déjà connue par les états-unien longtemps avant que le réseau ne sorte de leur pays. En effet, dans ce pays fédéral, les états ont souvent des législations divergentes et cette divergence nourrit une vaste jurisprudence depuis longtemps. Les articles de Michael Geist et de Dan Burk expliquent en détail ce problème, pendant que celui de Bruce Kobayashi et Larry Ribstein défend fermement un point de vue ultra-libéral en affirmant que les lois de protection du consommateur (comme celles qui existent en Californie) ne doivent pas s'appliquer sur le réseau, de façon à laisser les entreprises s'installer dans les « paradis légaux » comme le Delaware et en tirer tous les bénéfices souhaités.